

# Localisation

Le terme désigne en premier lieu la position d'un objet sur la surface de la «terre» à l'aide d'un «système» de référence explicite, qui est souvent celui des coordonnées géographiques. Ces coordonnées, indispensables pour localiser l'objet, représentent la partie géométrique du S.I.G.. On dira parfois qu'elles servent à définir la localisation absolue d'un objet, bien que toutes les mesures définissant cette localisation soit nécessairement relative au repère désigné par convention. La mesure de la localisation absolue est une mesure statique.

La notion de localisation relative ou situation géographique est plus riche en ce qu'elle définit la position d'un lieu par rapport à celle d'autres lieux de nature semblable, et dans des «réseaux». L'évaluation d'une localisation relative mobilise un ensemble de mesures de [distance](#) et d'[accessibilité](#) aux «lieux» choisis comme référence. La localisation relative est une notion dynamique. Elle doit être redéfinie en permanence en tenant compte des évolutions à la fois, des autres lieux considérés comme référence et des accessibilités qui sont toujours mesurées dans un rapport espace temps particulier.

Le terme localisation désigne aussi le résultat de l'action qui consiste à choisir de localiser un objet en un lieu, compte tenu des avantages relatifs que la position de ce lieu représente. L'acteur responsable de la localisation doit répondre à la question suivante : Où habiter dans le cas du ménage confronté au choix d'une localisation résidentielle, où implanter la production d'un bien ou d'un service dans le cas d'une entreprise, où placer un équipement collectif dans le cas de la puissance publique avec l'assurance que, compte tenu des objectifs qu'il s'est donnés, la localisation retenue sera la plus avantageuse.

Concrètement, la réflexion qui précède un tel choix suppose la mobilisation d'une grande variété de facteurs parmi lesquels certains ont une dimension spatiale explicite. Pour les entreprises on tiendra particulièrement compte de localisation et coûts de transport des «ressources» (matérielles et immatérielles) nécessaires à la production (intrants), de la localisation des concurrents, ou encore par exemple de la localisation des marchés et des coûts de transport engendrés par l'acheminement de ces biens ou services sur ces marchés. Pour la localisation résidentielle optimale, on considèrera plus particulièrement par exemple, les localisations du travail, les coûts fonciers, et les coûts de transport entre le lieu de résidence et le lieu de travail. On pourra aussi tenir compte de dimensions moins objectives liées aux «représentations» spatiales qu'ont les acteurs de ces localisations relatives. Pourtant, observés sur un grand nombre, les paramètres qui semblent intervenir systématiquement dans ces choix apparaissent à la fois en nombre limité et relativement stables.

Toute une ligne de recherche s'est développée autour du problème de la «modélisation» de la localisation optimale d'une entreprise, à partir des travaux pionniers de Weber (1909), sur la localisation optimale, et de ceux de Hotelling (1929), sur l'«interaction» des localisations. Les développements réalisés par la suite sur ces questions de localisation sont plus allés dans le sens d'un enrichissement de l'approche économique et des méthodes de formalisation, que dans celui d'un renouvellement des modalités de prise en compte de l'espace. Les travaux de la géographie économique proposent de nouvelles voies de recherche dans ces directions.

# Bibliographie